



Le 22 novembre 2013

Comblement accéléré de postes (fast track)

LES PROPOSITIONS ACTUELLES DE LA VILLE SONT INACCEPTABLES

La direction du SPPMM a appris tout récemment que des informations circulent selon lesquelles une entente serait imminente sur une procédure accélérée visant au comblement d'un certain nombre de postes permanents par des professionnels qui occupent déjà une telle fonction à titre temporaire.

À ce propos, le SPPMM tient à préciser que, si des négociations ont effectivement lieu à ce sujet entre les représentants de la Ville et ceux du syndicat, les propositions de la Ville à ce jour sont inacceptables pour le syndicat.

Il serait par conséquent hasardeux de prédire la conclusion prochaine d'une telle entente.

Le syndicat demeure ouvert à convenir de façon exceptionnelle avec la Ville d'une entente sur le comblement permanent accéléré d'un nombre significatif de postes. Cette entente devra cependant satisfaire à certaines exigences fondamentales du syndicat et tenir compte de l'intérêt de l'ensemble de ses membres.

Si des développements intervenaient, vous en seriez rapidement informés.